



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 22 Juillet 2025

Délibération n° **2025-122 R**
Objet : **Attribution du marché
pour la fourniture et la pose de
structures de jeux et d'un sol
souple ludique**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Deux Juillet à 17h30,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Quinze Juillet deux mille vingt-cinq à
la Salle des Fêtes,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votants : 27

Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

Représentés :

Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOD
Monsieur Christian GUENEAU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Annick BOUSSIÈRE donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Madame Valérie BARTHELOM Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Wiebke SILVE
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

Absente excusée :

Madame Véronique CONSTANS

Absent non excusé :

Monsieur Pierre BRUYAT

La commune a lancé une consultation pour la fourniture et la pose d'une structure de jeux ainsi que d'un sol souple ludique.

Cette consultation a été menée sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique.

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur la plateforme AWS à partir du 21 mai 2025, avec une publication dans *Le Dauphiné Libéré* le 26 mai 2025.

La date limite de réception des offres était fixée au 27 juin 2025 à 12 heures.

À cette date, 6 entreprises ont soumis une offre par voie dématérialisée.

La commission MAPA s'est réunie le 22 juillet 2025 afin d'examiner les offres et de sélectionner la meilleure proposition sur la base des critères de sélection définis.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, la Commission MAPA propose d'attribuer le marché à :

L'entreprise PROLUDIC, domiciliée 181 rue des entrepreneurs 37210 VOUVRAY, pour un montant de 67 477.00 € HT.

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la Commission MAPA du 22 juillet 2025,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020.99 R du 29 juin 2020 portant sur les délégations à Madame le Maire,

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché avec les entreprises désignées ci-dessus
- **Dit** que les dépenses seront prises sur le budget, opération 0147.

Fait à Embrun,
Le 23 Juillet 2025
Mme Le Maire
Chantal EYMEUD

